

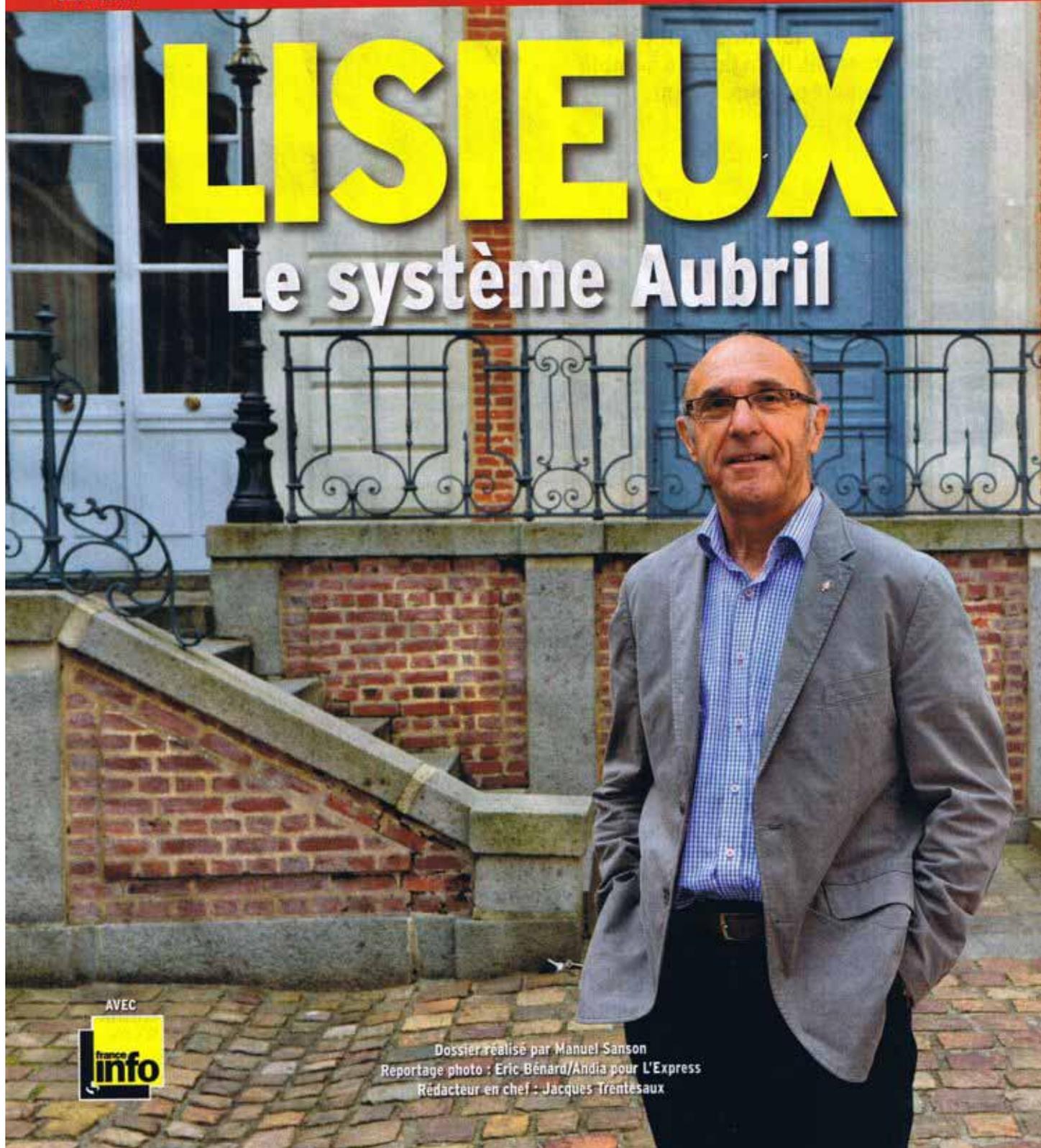
L'EXPRESS

L'EXPRESS

LEXPRESS.fr

LISIEUX

Le système Aubril



AVEC



Dossier réalisé par Manuel Sanson
Reportage photo : Eric Bénard/Andia pour L'Express
Rédacteur en chef : Jacques Trentesaux

Si Bernard Aubril a terrassé ses adversaires lors des derniers scrutins municipal et départemental, il n'a jamais semblé si affaibli et isolé politiquement.

Par **Manuel Sanson**

Le roitelet aux pieds d'argile



En cette fin de mai, à l'intérieur du parc des expositions de Lisieux, Bernard Aubril s'active autour des tables disposées en rectangle, embrasse, serre des mains. Veste bleu marine et cravate rouge, le maire sans étiquette de Lisieux s'apprête à présider son premier conseil communautaire « post-AVC ». Au-delà de l'ordre du jour officiel, il vient rassurer sur sa santé, un mois et demi après son grave accident. La ville bruisse de rumeurs sur son avenir politique. Ce soir, Bernard Aubril veut prouver qu'il reste le patron.

« Je vais très bien », s'agaçait-il déjà la veille alors qu'il recevait L'Express dans son bureau autour d'un café. Malgré ses ennuis de santé, l'édile de 66 ans n'a rien perdu de son mordant. L'homme se délecte d'ailleurs de l'adversité. La dernière période électorale en atteste. Usé par quatorze ans de règne, lâché par ses anciens amis de droite, de l'UMP et

de l'UDI, il est parvenu à conserver ses fonctions de maire et de conseiller départemental. Lors des deux campagnes, il a dû affronter des candidats de sa famille politique. A chaque fois, il a triomphé.

En une vingtaine d'années, Bernard Aubril s'est bâti un fief électoral à Lisieux et dans la communauté de communes qu'il préside. Dans ce petit morceau du sud du pays d'Auge, il truste toutes les responsabilités. Quel est le secret de sa longévité ? Difficile d'invoquer son bilan, qui ne brille pas par ses succès (*voir pages VI et VII*). Pour comprendre, il faut « décortiquer » le personnage. « C'est quelqu'un de très proche des gens », résume Frédéric Leterreux, journaliste à *L'Éveil de Lisieux*. « Il claque la bise à toutes les femmes », s'amuse Alain Angelini (MoDem), rédacteur en chef du blog satyrique L'Echo joli. « C'est un travailleur acharné », préfère souligner la députée Nicole Ameline (LR). Face à une opposition très affaiblie (*voir page VIII*), son profil de bon père de famille rassure un électorat vieillissant.



LONGÉVITÉ Bernard Aubril règne sur la mairie de Lisieux depuis quatorze ans.

Le maire n'est pas un va-t-en guerre. Sa méthode ? « Développer du consensus via un saupoudrage clientéliste », décrypte un ancien élu de sa majorité qui a pris ses distances.

Le point d'équilibre d'une majorité hétéroclite

L'édile gouverne entouré d'une poignée de fidèles, au premier rang desquels le premier adjoint à l'urbanisme, Paul Mercier, et l'adjoint aux finances, Jean-Paul Soulbieu. Sous ses airs bonhommes, Bernard Aubril peut se montrer cassant. Ses deux précédents mandats ont été marqués par l'éviction de plusieurs adjoints qui s'opposaient à ses décisions. Têtu et pugnace, l'élu supporte mal la contradiction. « Il se plaint souvent auprès des directions de journaux », glisse Jean-Pierre Lecomte, conseiller municipal UDI. Le maire n'apprécie que moyennement ceux qu'il appelle les « journaloux ». Lors de la campagne départementale, face caméra, il a pris à partie l'une des journalistes de TV Lisieux, une chaîne qu'il considérait alors comme « partisane ».

Le conseiller départemental parle cash, sûr de sa stature et de sa popularité. Cette aura, il la cultive notamment dans le monde de la... bicyclette ! Le maire est toujours président du Vélo Club lexovien (VCL), qui organise le Critérium d'après Tour de France (voir page V). Il en tire un bénéfice politique certain. « Les bénévoles du club l'appuient pendant les campagnes », glisse Christian Fougeray, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) du pays d'Auge. « Le vélo demeure très populaire, en particulier auprès des gens modestes », renchérit Jean-Pierre Gosselin, chef de file de l'association des commerçants Cap Lisieux.

Marqué à droite, Bernard Aubril parvient habilement à « recentrer » son image. Il incarne le point d'équilibre d'une majorité hétéroclite, allant de l'ex-PS Philippe Vacher à Paul Mercier, ancien responsable local du MPF de Philippe de Villiers. « Les gens apprécient mon indépendance d'esprit », estime l'édile, qui insiste : « Le jeu politicien ne m'intéresse pas. » En mars dernier, à la surprise générale, ●●●

●●● le maire choisit Angélique Périni, une ancienne miss Basse-Normandie de 29 ans, novice en politique, comme binôme pour le scrutin départemental. Cette alliance atypique attire les projecteurs médiatiques et met en orbite le duo, jusqu'à la victoire.

Le maire est un grand adepte des « coups de com' » et excelle dans l'art de la mise en scène. Le dernier en date ? Il se laisse photographier sur son lit d'hôpital au lendemain de son AVC et fait la Une de la presse locale. Cette stratégie autocentrée agace et renforce son isolement parmi ses pairs. « Personne ne lui fait confiance, résume un ponté des Républicains. Il change tout le temps d'avis. » Bernard Aubril s'est fortement brouillé avec Joël Bruneau, maire de Caen et patron départemental des Républicains. « Normal ! Il a choisi de soutenir mon adversaire Eric Lehéricy aux municipales, relève le maire, encore plein de rancune. »

Après ce psychodrame, le parti de Nicolas Sarkozy a voulu recoller les morceaux en offrant au premier magistrat de Lisieux l'investiture pour l'élection départementale. « Il l'a refusée au dernier moment, sans prévenir et par voie de presse », fulmine un membre du parti. Depuis, les ponts semblent définitivement coupés. Le soir de son élection au département, Bernard Aubril a pointé devant les médias le manque de soutien de la majorité sortante à son endroit. Jean-Léonce Dupont, président UDI du département, n'a pas vraiment apprécié, lui qui avait œuvré en coulisses à l'émergence d'un ticket d'union. Le retour de bâton n'a pas tardé et Bernard Aubril a perdu sa vice-présidence au conseil départemental. « La parité s'imposait, j'ai choisi en fonction des disponibilités réelles de chacun », se défend Jean-Léonce Dupont, qui, en creux, pointe le peu d'implication de l'édile. Touché dans son ego, celui-ci l'a très mal pris. Et a même reçu le soutien inattendu de Clotilde Valter, ancienne députée (PS) et nouvelle secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat. « On méprise le maire et la ville », s'est-elle insurgée.

Isolé, sans relais, Bernard Aubril « aura du mal à peser sur les grands dossiers locaux », anticipe Christian Fougeray. Le maire, ancien directeur d'école, n'est pas un homme de réseau. Un handicap gênant au moment où il s'échine à bâtir une communauté d'agglomération dans le sud du pays d'Auge. Sans soutien de poids, il lui sera difficile d'aboutir tant ce chantier est miné... « Les maires des petites communes ne lui font pas confiance », observe Sylvie Grandin, son adversaire UDI aux départementales.

Si ça coince en périphérie, ça tague aussi au cœur du fief, où les critiques se font de plus en plus acerbes. « Bernard Aubril n'a

aucune vision économique », tacle Claude Fournis, président du groupement des industriels lexoviens (GIL). Jean-Pierre Gosselin, le représentant des commerçants, attaque à son tour : « Il donne l'impression d'être à l'écoute mais il n'entend rien. » Jacky Chesnel, secrétaire de la CGT à la ville, évoque, lui, un personnage « autoritaire et manipulateur » et déplore la « désorganisation des services ». « Les syndicats veulent exister », commente le maire pour balayer ces attaques.

Il n'empêche ! Son plan d'économies passe mal. Et pas seulement auprès des agents. « La fermeture de la crèche familiale est une erreur politique », tranche l'élus PS Laurent Sodini, surfant sur la vive protestation des parents. Sur fond de baisse des dotations budgétaires, la majorité municipale entend réduire les dépenses de fonctionnement à hauteur de 3 millions d'euros d'ici à 2017. « Aux élus de montrer l'exemple en diminuant leurs indemnités », lance Jacky Chesnel. Depuis 2014, celles-ci atteignent le maximum autorisé.

« Depuis un an, rien de concret ne se passe »

Gare à l'excès de confiance ! Les succès électoraux de Bernard Aubril ne doivent pas occulter la réalité des chiffres. Au fil des scrutins, sa base électorale s'est réduite (- 900 voix entre 2008 et 2014 au second tour). « Les gens s'impatientent, témoigne le journaliste Frédéric Leterreux. Depuis un an, rien de concret ne se passe. » « L'équipe en place est usée », considère le conseiller municipal (UDI) Jean-Pierre Lecomte. Les ennuis de santé du maire laissent planer comme une atmosphère de fin de règne. « L'après-Aubril a déjà commencé », lâche un membre de la majorité municipale. Un duel entre les adjoints Paul Mercier et Jean-Paul Soulbieu se profile. Le premier, catholique fervent, se situe

très à droite ; le second, ancien banquier, est vu comme plus modéré. Les deux hommes ne manquent jamais une occasion de s'accrocher, comme lors de ce conseil communautaire de la fin de mai, à propos de la programmation du théâtre intercommunal. Le signe d'une rivalité montante.

L'Express est en mesure de révéler que Paul Mercier figure dans le fichier de l'UMP (aujourd'hui LR) depuis 2014. Une tentative de se placer en vue de la future élection municipale, même si l'échéance -2020- paraît lointaine ? L'intéressé dément. Quant au maire, comme pour siffler la fin de la récréation, il déclare : « Je finirai ce mandat et, si nécessaire, j'en commencerai un autre. » « Mercier et Soulbieu ne sont pas au bout de leurs peines », sourit un ancien de la majorité municipale. Si sa santé le lui permet, Bernard Aubril sera très difficile à déboulonner... ● M. S.



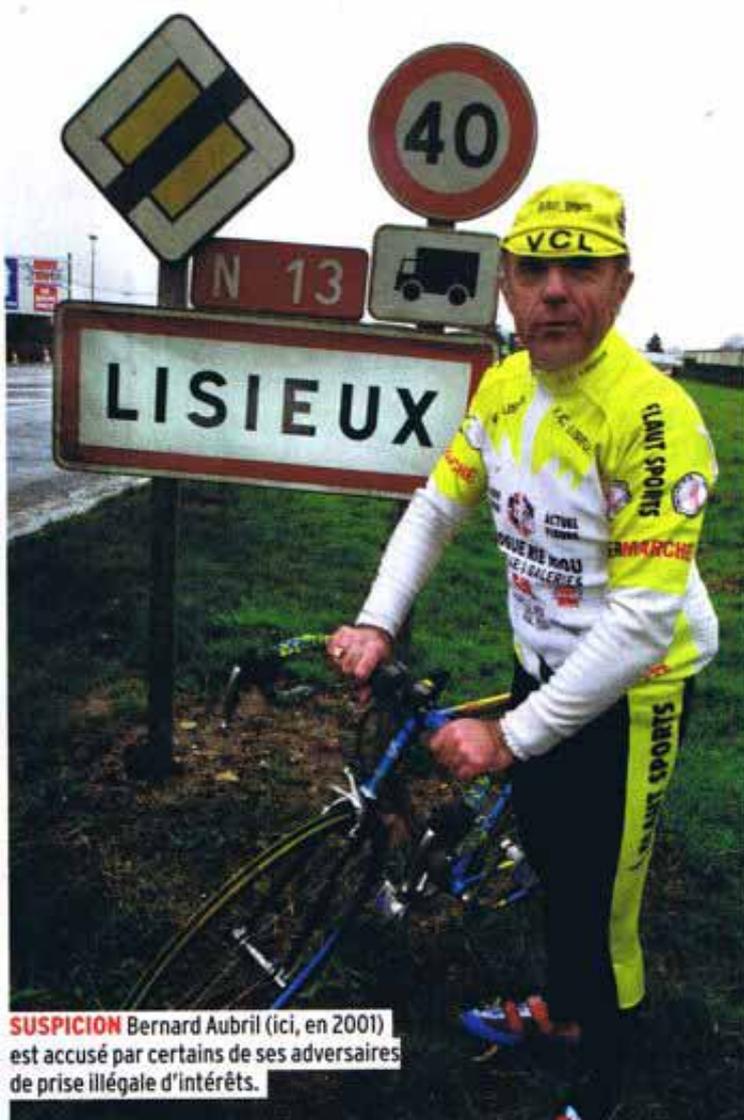
AMBITION Jean-Paul Soulbieu, adjoint aux finances, se positionne en successeur potentiel du maire actuel.

Le talon d'Achille du VCL

Le maire préside toujours le club de vélo local. Un cumul décrié et à hauts risques judiciaires.

Le VCL est son « bébé »... et son péché mignon. Depuis 1977, Bernard Aubril préside le Vélo Club lexovien (VCL). Le cumul de cette fonction – non rémunérée – avec sa casquette de maire suscite régulièrement la polémique. « Le conflit d'intérêts est flagrant », estime Johnny Briard, conseiller municipal (UDI). A Lisieux, le mélange des genres ne date pas d'hier. Un exemple avec Malesherbes Promotion. En 2011, ce promoteur, aux prises avec un immeuble mis à la vente qui ne trouve pas de clientèle, a bénéficié opportunément de la garantie d'emprunt accordée par la ville à Calvados Habitat. Celle-ci a permis au bailleur social de se porter acquéreur du bien et de sortir Malesherbes Promotion de l'impasse. A l'époque, l'entreprise sponsorisait le VCL et le critérium d'après Tour de France à hauteur de 5000 euros...

Quand bien même Bernard Aubril assure veiller à « éviter les amalgames » entre ses deux casquettes, ce genre de situation, ambivalente mais légale, instille inmanquablement la suspicion. La confusion se fait encore plus flagrante lors du vote des subventions par le conseil municipal. En 2015, le VCL perçoit plus de 25 000 euros d'aides, dont 20 000 pour l'organisation du critérium. « Elles sont en baisse par rapport à l'année dernière », insiste le maire. Cela n'empêche pas Johnny Briard de tiquer en rappelant que le club dispose de « plus de 120 000 euros en caisse ».



SUSPICION Bernard Aubril (ici, en 2001) est accusé par certains de ses adversaires de prise illégale d'intérêts.

et de 75 000 euros d'amende. « La préfecture a cherché la petite bête », tente de minimiser l'édile, qui rappelle que « la loi n'interdit pas ce type de cumul ».

La menace pénale n'est pas éteinte

En mars dernier, Bernard Aubril s'est empressé d'organiser un second vote en prenant soin, cette fois, de sortir de la salle du conseil avant l'examen de la délibération litigieuse. Fin de l'histoire ? Pas si sûr... Car le maire peut toujours être mis en cause s'il est prouvé qu'il a participé à sa préparation ou à sa proposition. « La rédaction des actes et la fixation de l'ordre du jour sont effectuées sous l'autorité du premier magistrat de la commune », rappelle Jean-Pierre Lecomte. La préfecture du Calvados, visiblement gênée, n'a pas souhaité répondre à nos demandes.

Selon nos informations, le représentant de l'Etat n'a pas saisi le procureur de la République. Pour autant, la menace pénale n'est pas éteinte car un citoyen

« éclairé » pourrait, de lui-même, saisir les tribunaux. En matière de prise illégale d'intérêts, la justice peut aussi remonter jusqu'à trois ans en arrière pour rechercher des actes répréhensibles. Or d'autres délibérations du même ordre ont été adoptées précédemment par le conseil municipal en présence du maire et président du VCL. Il tomberait donc sous le coup de la très stricte jurisprudence de la Cour de cassation. De quoi donner des sueurs froides au maire de Lisieux... ● M. S.

En décembre 2014, le conseil municipal a adopté le principe d'une avance de subvention reconduite sur trois ans. Par précaution, Bernard Aubril n'a pas pris part au vote. Mais il a présenté la délibération et a participé au débat. Le conseiller d'opposition (UDI) Jean-Pierre Lecomte y a vu plusieurs manquements à la loi et a écrit au préfet. Celui-ci a demandé le retrait d'un texte « entaché d'illégalité », notamment d'une prise illégale d'intérêts. Un délit passible de cinq ans d'emprisonnement

Un bilan contesté

Aux prises avec la désindustrialisation, la municipalité n'est pas parvenue à enrayer la baisse de sa population. Les grands projets, souvent portés en justice, peinent à sortir de terre.

A écouter le maire, le bilan de ses quatorze années de règne est flatteur. Bernard Aubril se targue d'avoir « changé l'image de Lisieux », devenue « une ville moderne au centre de la future grande Normandie ». Paul Mercier, son premier adjoint, met en avant « sa fierté » d'avoir mené la rénovation intégrale du quartier Delaunay où près de 37 millions d'euros – dont plus de deux tiers apportés par l'Etat – ont été investis. Au chapitre des réalisations, il faut aussi noter l'ouverture, en 2011, d'une maison de la petite enfance via un partenariat public-privé.

Ces deux grandes opérations mises à part, Lisieux n'a en fait que peu évolué. Ou alors dans le mauvais sens... Entre 2006 et 2011, celle-ci a perdu près de 2 000 habitants et la communauté de communes, plus de 1 000. La population vieillit, s'appauvrit et beaucoup d'actifs quittent la ville car les emplois manquent. « Bernard Aubril accompagne le déclin de la cité », tacle un responsable départemental de l'UMP.

Inquiétudes autour d'une future zone d'activité commerciale

Lisieux souffre de la désindustrialisation. En 2012, le taux de pauvreté y était de dix points supérieur à la moyenne départementale (23,5 %). La fermeture de Plysorol, en 2012, avec près de 250 postes supprimés, fut un nouveau coup dur. S'il ne peut être tenu pour seul responsable, Bernard Aubril ne parvient pas à contenir l'hémorragie. « L'économie ne l'intéresse pas »,



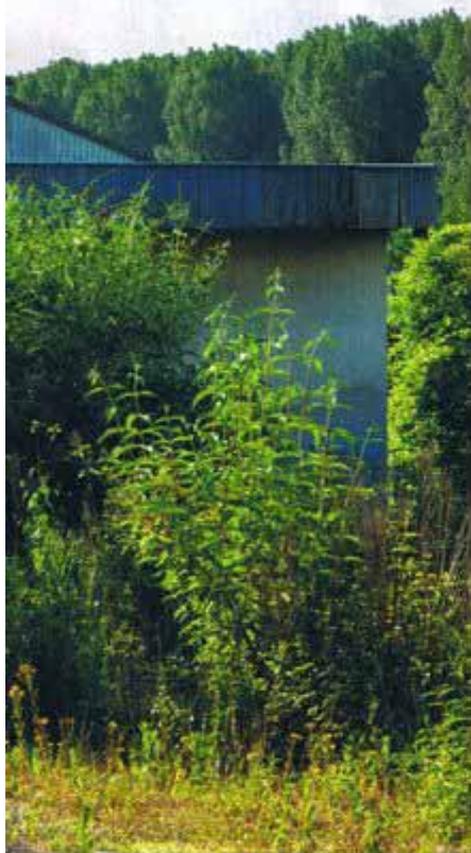
CHÔMAGE L'usine de contreplaqué Plysorol, fermée en 2012, employait près de 250 personnes.

tranche Christian Fougeray, président de la CCI du pays d'Auge.

Le demi-échec de la zone industrielle des Hauts de Glos, lancée en 2011, est à mettre au passif du maire. Seuls quelques professionnels de l'automobile, déjà présents sur le territoire, s'y sont regroupés. Mais aucune implantation nouvelle n'a eu lieu. « C'est un projet à vingt ans », se défend Paul Mercier. « Bernard Aubril ne nous a pas associés », déplore Claude Fournis. Le président du Groupement des industriels lexoviens (GIL) reproche aussi au maire un « déficit de mobilisation » pour obtenir la construction d'une double voie entre Lisieux et l'autoroute A13. Jean-Pierre Gosselin, président de l'association de commerçants Cap Lisieux, s'inquiète, lui, du « dépérissement du centre-ville ». Le fleuriste Johnny Briard, également conseiller municipal d'opposition (UDI), estime à « environ 70 les commerces fermés ».

La situation pourrait s'aggraver avec la création d'une zone d'activité commerciale aux Hauts de Glos. L'opération Ellipse est portée à bout de bras par le maire qui souhaite « étoffer l'offre commerciale ». Sa conduite a été particulièrement laborieuse. Engagée il y a plusieurs années, elle s'est embourbée devant le Conseil d'Etat à la suite de multiples recours déposés par l'association de commerçants. « Nous avons été victimes de l'instrumentalisation politique d'un projet nécessaire au développement de Lisieux », déplore Bernard Aubril. Au printemps dernier, la haute institution a renvoyé le dossier devant la commission d'aménagement commercial. « Le maire n'a pas fait suffisamment de pédagogie, il a laissé se développer les inquiétudes autour d'un dossier mal ficelé », analyse Laurent Sodini, conseiller municipal PS.

L'arrivée d'un cinéma multiplexe sur la place de la République suscite éga-



ÉCHEC Le quartier des Hauts de Glos n'a pas attiré de nouvelles implantations depuis 2011.

lement une levée de boucliers. Le chantier a pris beaucoup de retard « parce qu'il a pris, lui aussi, une tournure politique lors du précédent mandat », explique Paul Mercier. L'emplacement du multiplexe fut une pomme de discorde entre les candidats Lehericy et Aubril. Le maire candidat a fini par mettre le projet en sourdine durant la campagne municipale à la suite d'une

consultation populaire se prononçant contre son implantation dans l'hypercentre. Mais, depuis sa réélection, Bernard Aubril travaille à nouveau à son installation... sur l'emplacement initial. « On a connu meilleure méthode pour fédérer », ironise Laurent Sodini.

Le cinéma sortira-t-il de terre d'ici la fin du mandat ? Bernard Aubril ne l'imagine pas autrement. Mais rien n'est acquis. Le conseiller UDI Jean-Pierre Lecomte a introduit un recours contre une modification du plan local d'urbanisme intercommunal visant à assouplir les règles de construction de places de stationnement. Un changement taillé sur mesure pour faciliter l'édification du multiplexe. Autres projets, autres tracasseries. Le projet de crématorium s'est fracassé sur l'avis défavorable rendu fin 2014 par le commissaire enquêteur. La construction de logements de standing – les Terrasses de la

basilique – sur le site de l'ancienne usine Wonder a tourné au fiasco. Sur fond de querelle judiciaire, le chantier, confié en 2008 au controversé promoteur José Luis Boyero, reste depuis en jachère.

Le tourisme est un axe de développement largement sous-exploité. Chaque année, la basilique accueille près de 700 000 personnes. Mais la sous-préfecture du Calvados en tire peu profit. « Rien n'a été fait en matière de stationnement pour les cars et il n'y a pas de toilettes publiques dignes de ce nom », pointe Claude Fournis, vice-président de la CCI, qui parle d'un « grand gâchis ». Plus étonnant, la ville s'est vu décerner en 2010 le... « clou rouillé » par la Fédération des usagers de la bicyclette. En cause, la quasi-inexistence de pistes cyclables. Pour un maire mordu de vélo, on aurait pu attendre mieux... ● M. S.

UNE GESTION DE BON PÈRE DE FAMILLE

Il est un sujet sur lequel la réussite de Bernard Aubril souffre peu de contestation : sa gestion financière. En l'espace de deux mandats, il n'a jamais relevé les taux d'imposition. Mieux ! Sur la même période, « l'endettement de la commune est passé de 20 à 14 millions d'euros », se félicite le premier adjoint et grand chambellan Paul Mercier. « Les finances sont bien tenues »,

concède Laurent Sodini, l'opposant PS. Cela n'est sans doute pas étranger à la belle longévité politique de Bernard Aubril. Ce sérieux budgétaire ne lui vaut cependant pas que des louanges. « La dette diminue parce que la ville n'investit pas », tranche Benjamin Piel, conseiller municipal d'opposition (sans



Paul Mercier.

étiquette). En creux, il reproche au maire son manque d'ambition. Une attaque reprise par Laurent Sodini, qui déplore « un excès de rigueur et le refus idéologique du crédit ». « Les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain », martèle Paul Mercier. La majorité municipale n'entend nullement dévier de sa trajectoire.

L'opposition sur un champ de ruines

Après leurs défaites, centristes, socialistes et sans étiquette se trouvent éparpillés façon puzzle. La préparation de l'alternance demeure un immense défi...

Autour de lui, le néant... « En quatorze ans, aucun leader politique n'a émergé », regrette Sylvie Grandin, adversaire malheureuse (UDI) de Bernard Aubril aux élections départementales. Au conseil municipal, il y en a pour tous les goûts : des centristes, des socia-

pâti du faible soutien de la députée PS Clotilde Valter... « Le problème est résolu et je travaille à la reconstruction de l'opposition », assure-t-il désormais. Pour 2020, il plaide pour une candidature de l'actuelle secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat, la seule à disposer

Lehéricy, investi par l'UMP aux municipales. Combattante, cette opposition a été décapitée depuis la démission de sa tête de liste de tous ses mandats. « Un fiasco », commente Laurent Sodini en évoquant l'hécatombe des élus de droite à la suite du scrutin (il y a eu deux autres démissions et six suivants de liste ont refusé de remplacer les démissionnaires). « Avec une telle opposition, le maire peut dormir tranquille », sourit Philippe Vacher, conseiller de la majorité. Sans leader ni stratégie commune, le groupe vivote. « Nous pratiquons l'autogestion », résume Jean-Pierre Lecomte. A 68 ans, l'élus (UDI) espérait malgré tout devenir leur chef de file. Mais son parti ne l'a pas investi pour les départementales de mars, lui préférant Johnny Briard.

Benjamin Piel, ancien membre du FN aujourd'hui sans étiquette, a croisé le fer avec le maire lors du scrutin départemental. Avec un certain succès puisque, s'il a été battu au second tour, il est parvenu à éliminer centristes et socialistes au premier tour. « Je représente l'avenir de Lisieux », clame, depuis, le jeune homme du haut de ses 24 ans. Pour percer, Benjamin Piel devra encore se crédibiliser. Sa dernière campagne a tourné à la farce. Investi par le FN, il a démissionné en cours de route sur fond de désaccord avec la nouvelle responsable frontiste du Calvados... En ce moment, il dit travailler à l'émergence d'un « nouveau collectif d'élus locaux ». Pas de quoi, là encore, troubler le sommeil du maire... • M. S.



ÉCARTÉ Jean-Pierre Lecomte n'a pas été investi par l'UDI pour les départementales de mars.



DÉFICIT Laurent Sodini (PS) reconnaît sa faible implantation dans la commune.

listes et même un jeune élu ex-FN. Le socialiste Laurent Sodini peine toujours à digérer sa lourde défaite aux municipales. Si le contexte national a joué, son profil froid et distant n'a rien arrangé. « Je souffre d'un déficit d'implantation », reconnaît l'élus qui n'habite la ville que par intermittence. En 2014, il a aussi

d'un solide ancrage local. En attendant, Laurent Sodini, qui se présente comme « le seul opposant crédible », défend une critique constructive et refuse notamment d'attaquer le maire sur sa présidence du Vélo Club lexovien (VCL).

Ce n'est pas le cas de ses collègues de droite, les « survivants » de la liste d'Eric

Retrouvez les autres éditions régionales de la semaine dans les kiosques des territoires concernés et sur votre tablette ou votre smartphone.



- > **BOURG-EN-BRESSE** La fabuleuse histoire de la Dombes.
- > **DRAGUIGNAN** Strambio est-il à la hauteur ?
- > **FORCALQUIER** Le système Castaner.
- > **STRASBOURG** Quoi de neuf ?

